

Paris, le 24 juin 2013

**Conseil des droits de l'homme – Examen périodique universel  
18<sup>ème</sup> session : janvier - février 2014**

**Contribution de Reporters sans frontières, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial, à propos de la situation de la liberté de la presse en Erythrée**

**Exposé de la situation de la liberté de la presse et des Recommandations acceptées par l'Erythrée dans le cadre de l'Examen Périodique Universel**

L'Erythrée pointe à la dernière place du classement mondial de la liberté de la presse 2013 de Reporters sans frontières<sup>1</sup>. Cette mauvaise position se confirme depuis les 6 dernières années<sup>2</sup>.

L'absence de progrès, même minimum, dans la situation de la presse et des journalistes en Erythrée démontre la ferme volonté de maintenir une situation de black-out de l'information et de réprimer systématiquement les journalistes qui tentent de faire leur travail.

Plus grande prison d'Afrique pour les journalistes, le pays ne compte aucun média privé. Aujourd'hui, seuls les médias en exil ou émettant depuis l'étranger sont susceptibles d'informer les citoyens érythréens et la communauté internationale sur la situation du pays. La collecte et le recoupement de l'information sont complexes dans ce contexte de surveillance constante.

Pourtant, l'Erythrée a accepté lors de la 12<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme des recommandations relatives à la liberté de la presse, la mise en œuvre des garanties constitutionnelles et les détentions arbitraires. La Recommandation 19 prévoyait « *d'appliquer la Constitution de 1997 et d'affirmer publiquement le droit à la liberté d'expression* ».

Aucune de ces recommandations n'a été mise en œuvre, ou a connu ne serait-ce qu'un commencement d'application.

Certaines réponses de la délégation érythréenne au Rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel (A/HCR/13/2/Add.1) sont en contradiction flagrante avec la réalité<sup>3</sup>.

Une collaboration réelle et loyale de l'Erythrée avec le Conseil des droits de l'homme, dans le cadre

---

<sup>1</sup> <http://fr.rsf.org/press-freedom-index-2013.1054.html>

<sup>2</sup> <http://fr.rsf.org/press-freedom-index-2009.1001.html>, <http://fr.rsf.org/press-freedom-index-2010.1034.html>, <http://fr.rsf.org/press-freedom-index-2011-2012.1043.html>

<sup>3</sup> voir par exemple paragraphe 30 : « *la torture est illégale en Erythrée et il n'existe pas de lieu de détention secret dans le pays. Le droit à une procédure régulière est inscrite dans la législation internet. Toute personne enfreignant ces dispositions doit en répondre devant la loi* ». paragraphe 31 : « *L'Erythrée respecte le droit à l'information et la liberté d'expression et d'opinion. Nul n'est détenu pour avoir exprimé ses opinions. Les citoyens ont accès à l'ensemble des médias, y compris l'internet, la presse écrite et d'autres médias électroniques. En ce qui concerne la presse, le Gouvernement poursuivra ses efforts pour élaborer des lois et des règlements compatibles avec les valeurs, les traditions, les pratiques culturelles et l'intérêt national de l'Erythrée* »

des mécanismes de l'Examen périodique universel est nécessaire.

### **Black-out de l'information**

L'Erythrée est coupée du monde depuis le virage autoritaire et les grandes rafles de septembre 2001. Elle demeure la plus grande prison d'Afrique pour les journalistes avec près d'une trentaine d'entre eux incarcérés (Annexe 1).

La presse privée est entièrement suspendue depuis 2001. Aucun correspondant de la presse étrangère ne séjourne à Asmara depuis 2010.

*Radio Erena*, média en exil qui émet à l'intérieur de l'Erythrée par satellite et en ondes courtes ainsi que sur Internet, est une des rares sources d'information indépendante et alternative à la propagande du gouvernement. Lancée à Paris le 15 juin 2009, elle émet à destination des Erythréens, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger. Dirigée par **Biniam Simon**, ancien présentateur vedette sur *Eri-TV*, la radio repose sur un réseau de correspondants et contributeurs locaux ou en exil.

Forte de son succès, *Radio Erena* a fait l'objet de multiples attaques du gouvernement d'Issaias Afeworki, notamment les 14 et 28 août 2012 (brouillage du signal satellitaire et attaque du site Internet). Après plusieurs mois d'efforts pour contourner ces actes de sabotage, *Radio Erena* est parvenue à être de retour en Érythrée et dans toute la région (Afrique de l'Est et péninsule arabique), en diffusion quotidienne via ondes courtes (à partir du 15 novembre 2012), et par satellite (à partir du 26 décembre 2012).

Une plainte contre X a été déposée en France, par Reporters sans frontières, auprès du procureur de la République sur le fondement des articles L.39-1 du Code des postes et des communications électroniques (délit de perturbation d'un équipement ou d'une installation radioélectrique d'émission hertzienne d'un service autorisé) et 323-2 du Code pénal (délit d'entrave à un système de traitement automatisé de données) pour que la lumière soit faite sur les piratages de cette radio indépendante. Une enquête préliminaire est actuellement en cours.

Après *Radio Erena*, d'autres média, étrangers cette fois, ont été victimes de censure.

Du 1er au 12 février, les chaînes du groupe qatari *Al Jazeera* ont été bloquées par les autorités. Il leur était reproché de diffuser des reportages sur les manifestations menées devant les ambassades d'Érythrée dans plusieurs pays, notamment en Egypte, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Italie ou en Suède. Les manifestants souhaitent protester contre le régime et témoigner leur soutien aux soldats mutins qui avaient pris d'assaut le ministère de l'Information, à Asmara, le 21 janvier 2013. Le ministère érythréen de l'Information a publié, le 1er février 2013, un décret interdisant à quiconque se trouvant sur le territoire de fournir un accès à *Al Jazeera*. Les chaînes en langue anglaise du groupe *Al Jazeera* ont également été brouillées.

Ces actes de censure et d'étouffement de l'information, rendent difficile le suivi en temps réel de la situation du pays. L'exemple le plus criant est l'opacité et les informations contradictoires qui ont entouré les événements du 21 janvier 2013, lors du soulèvement de soldats qui ont occupé le ministère de l'Information.

### **Mauvais traitements et détentions arbitraires**

Près de 30 journalistes sont emprisonnés (Annexe 1). RSF n'a eu connaissance que de quelques libérations, qui ne témoignent pas d'un assouplissement du régime puisque de nouvelles arrestations ont lieu.

En 2009, les journalistes **Daniel Kibrom**, du service oromo de la chaîne publique *Eri-TV*, **Tura**

**Kubaba**, du service kuruma de la radio publique *Dimtsi Hafash*, « **Johnny** » **Hisabu**, d'*Eri-TV*, **Eyob Kessete**, de service amharique de *Dimtsi Hafash* ont été relâchés.

Le journaliste **Said Abdulhai**, l'un des fondateurs du département des médias après l'indépendance et responsable de l'agence de presse érythréenne et du journal progouvernemental en tigrinya, anglais et arabe, arrêté au cours de la dernière semaine du mois de mars 2010, a été libéré au début de l'année 2012.

Des témoignages d'anciens gardes des prisons d'Eiraeiro et d'Adi Abeito, où sont détenus la plupart des journalistes arrêtés ont témoigné des conditions de détention des prisonniers. Selon leur témoignage, les journalistes incarcérés sont soumis à diverses sortes de torture : passages à tabac, détention à l'isolement, privation de nourriture, décharges électriques, manque d'accès aux soins, etc.

L'Etat érythéen n'a toujours pas ratifié la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, bien que le pays ait accepté en 2009 les recommandations allant dans ce sens (n°2 à 4).

#### - **Le sort des journalistes arrêtés en 2001**

Parmi les journalistes arrêtés lors de la vague de rafles de 2001, sept ont déjà succombé à leurs conditions de détention ou se sont suicidés.

**Dawit Habtemichael** était âgé de trente ans lors de son arrestation, le 21 septembre 2001. Après trois jours passés à se cacher dans le lycée où il enseignait la physique, le rédacteur en chef adjoint et cofondateur du bihebdomadaire *Meqaleh* était à l'époque le plus jeune parmi les journalistes érythréens envoyés en prison. A partir de 2007, sa santé mentale est affectée, il devient schizophrène. En 2010, il perd la raison. Malgré la sévère détérioration de son état de santé, Dawit Habtemichael n'a bénéficié d'aucun soin médical. Cette absence d'assistance serait la cause de sa mort, intervenue au cours du deuxième semestre 2010. A Eiraeiro, Dawit Habtemichael était le prisonnier numéro 12.

**Mattewos Habteab** rédacteur en chef et cofondateur de *Meqaleh*, a finalement succombé à des conditions de détention trop difficiles. Après avoir été transférés, fin 2008, dans une prison de l'archipel des Dahlaks, Mattewos Habteab et **Temesgen Gebreyesus** avaient tous deux été reconduits sur le continent, au camp pénitentiaire d'Eiraeiro.

**Sahle Tsegazab**, alias **Wedi Itay** était écrivain et journaliste freelance, collaborant régulièrement avec plusieurs journaux, comme *Keste Debona* mais également le quotidien pro-gouvernemental *Hadas Eritrea*, Wedi Itay avait été arrêté en octobre 2001. Il fait partie des personnes décédées au camp d'Eiraeiro, d'une maladie non identifiée et par manque de soins.

Avant celle de ces trois hommes, la mort de quatre journalistes arrêtés en même temps qu'eux avait déjà été confirmée : **Medhanie Haile**, **Yusuf Mohamed Ali**, **Said Abdulkader**, et **Fessehaye Yohannes**, dit "Joshua".

Il ne reste ainsi que quatre journalistes encore en vie parmi les victimes de la rafle de septembre 2001 : **Dawit Isaac** ; **Seyoum Tsehaye** ; **Amanuel Asrat** ; et **Temesgen Gebreyesus**. Il est difficile aujourd'hui de connaître leur état de santé physique et mental.

#### - **Le sort des journalistes arrêtés en 2009**

Alors que devant le Conseil des droits de l'homme, à la fin de l'année 2009, les autorités érythréennes prétendaient qu'aucune détention arbitraire n'était à déplorer, des journalistes de Radio Bana et d'autres médias d'Etats avaient été arrêtés quelques mois plus tôt, le 22 février 2009.

La journaliste **Yirgalem Fisseha Mebrahtu**, une des rares femmes journalistes du pays, a été détenue à l'isolement. La jeune femme a été admise à l'hôpital Halibet, à Asmara à plusieurs reprises, dans un état sérieux. Elle y a ensuite été gardée de manière permanente et ne peut recevoir de visite. La nature de la maladie dont elle souffre n'a pas été communiquée à ses proches, mais son traitement nécessite l'achat de médicaments à l'étranger.

Tous les journalistes arrêtés en 2009 sont accusés de connivence avec des ONG et gouvernements occidentaux ainsi qu'avec des mouvements d'opposition en exil. Ils ne sont pas autorisés à recevoir de visite. Certains d'entre eux, comme **Mulubrahan Habtegebriel**, journaliste, écrivain et traducteur, et **Meles Negusse Kiflu**, jeune journaliste et poète, sont toujours détenus à Adi Abeito. D'autres ont été transférés dans d'autres centres de détention, comme le journaliste de la chaîne publique **Eri-TV Isaac Abraham** à May Srwa.

Ces terribles conditions de détention auraient coûté la vie à un journaliste prénommé Bereket, qui pourrait être **Bereket Misghina**, sans que l'information n'ait pu être confirmée avec certitude.

#### - Les arrestations depuis 2009

En plus de l'arrestation de **Said Abdhulhai**, au cours de la dernière semaine de mars 2010 et libéré en 2012, d'autres journalistes ont été victimes des foudres du régime.

Selon les informations recueillies par l'organisation, quatre journalistes au moins ont été arrêtés en 2011.

Il s'agit des journalistes de radio, **Nebiel Edris**, **Ahmed Usman**, et **Mohamed Osman**, arrêtés en février, et de **Tesfalidet Mebrahtu**, alias "**Topo**", arrêté fin mars 2011. Ce dernier, célèbre journaliste sportif pour la radio publique **Dimtsi Hafash** et la télévision publique **Eri-TV**, se trouverait dans un centre de détention proche de la capitale, celui de May Srwa ou la prison militaire d'Adi Abeito, où sa famille n'est pas autorisée à lui rendre visite.

#### - Des détenus privés de leur famille et de recours judiciaire

Les détenus sont privés tant de l'assistance d'un avocat, que du soutien de leur famille.

Aucun recours judiciaire contre ces décisions arbitraires n'est possible dans le pays. En juin 2011, trois juristes et avocats européens, mandatés par le frère du journaliste suédo-érythréen Dawit Isaac, emprisonné depuis plus de 12 ans, ont présenté un recours en habeas corpus à la Cour suprême érythréenne. Une ordonnance d'Habeas Corpus a été envoyée à la Cour suprême érythréenne par Reporters sans frontières en juillet 2011, et une seconde copie a également été remise par la délégation de l'Union européenne à Asmara.

Le droit de soumettre une ordonnance d'Habeas Corpus est garanti par la loi érythréenne, telle qu'énoncée dans les articles 19 et 20 du Code de procédure pénale et 179 du Code de procédure civile érythréen, ainsi que par la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples.

Bien que les autorités aient réceptionné l'envoi par DHL du mémoire, aucune réponse n'a été apportée au demandeur. La Cour suprême à Asmara n'a jamais statué sur la requête en Habeas Corpus soumise pour Dawit Isaac.

Un recours a été effectué le 27 octobre 2012 auprès de la Commission Africaine des droits de l'homme et des peuples. Il est actuellement examiné.

Les familles, malgré leurs demandes, restent sans nouvelles de leur proche emprisonné. Les appels des

enfants de Seyoum Tsehaye auprès de l'ambassadeur d'Erythrée à Paris<sup>4</sup>, comme à la tribune du Conseil des droits de l'homme sont restés sans réponse (annexe 2).

### **Exil de journalistes**

Pour échapper à la dictature et au risque très élevé d'une arrestation, les journalistes sont contraints de fuir le pays. Cet exil, dans des conditions extrêmement dangereuses, est une nouvelle persécution.

Certains sont appréhendés par les autorités, comme par exemple **Eyob Kessete**, arrêté pour la seconde fois pendant l'été 2010 alors qu'il tentait à nouveau de fuir. D'autres y laissent leur vie, comme **Paulos Kidane**, journaliste abattu en 2007 alors qu'il tentait de franchir la frontière avec le Soudan ou **Lidya Mengesteab**, de la radio publique *Dimtsi Hafash* et la télévision *Eri-TV*, morte en avril 2011, en tentant de traverser la Méditerranée.

Plusieurs journalistes actuellement en exil nous ont confié craindre pour leur sécurité. Ces derniers se trouvent bien souvent dans des pays limitrophes ou proches de l'Erythrée où ils demeurent à portée du gouvernement érythréen et de ses représentants locaux.

Depuis 2009, au moins 34 journalistes érythréens ont fui le pays et sont entrés en contact avec Reporters sans frontières pour obtenir de l'assistance.

### **Recommandations**

Reporters sans frontières recommande au gouvernement d'Erythrée :

- D'établir des mécanismes de coopération sincère et efficace dans les discussions et le suivi des recommandations lors de l'Examen périodique universel.
- Mettre en œuvre les recommandations précédemment acceptées par l'Erythrée, notamment de ratifications des Conventions internationales comme la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.
- Répondre de manière positive aux demandes de visites des Rapporteurs spéciaux de l'ONU, notamment sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ; sur la promotion ; sur la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression et sur la situation des droits de l'homme en Erythrée.
- De mettre un terme à la censure, la surveillance de masse, et tous les actes de représailles et de harcèlement contre les acteurs de l'information.
- De mettre un terme aux actes de piratage perpétrés à l'encontre de médias en exil, de poursuivre les auteurs de ces actes illégaux et prévenir de nouvelles atteintes.
- Libérer les journalistes détenus sans inculpation ni procès équitable. A tout le moins permettre un procès équitable aux journalistes emprisonnés, leur permettre de rencontrer un avocat, de contacter leur famille, d'avoir accès à des soins médicaux.
- Informer les familles des journalistes emprisonnés de la situation et de l'état de santé de leurs proches détenus.
- Informer la communauté internationale du sort des détenus et permettre l'accès au lieu de détention par des organisations humanitaires.

---

<sup>4</sup> <http://www.rfi.fr/afrique/20130327-erythree-abi-belula-seyoum-tsehaye-ambassadeur-france>

- Suspendre les mesures de surveillance, la violence et les exactions contre ceux qui tentent de fuir le pays.

**Contact :**

Ambroise Pierre, Bureau Afrique : [afrique@rsf.org](mailto:afrique@rsf.org)

Martial Tourneur, Bureau Assistance : [assistance@rsf.org](mailto:assistance@rsf.org)

Hélène Sachstein, Représentante de RSF à Genève : [helsack@gmail.com](mailto:helsack@gmail.com)

## ANNEXE 1

### BAROMETRE RSF 2013 – JOURNALISTES DETENUS EN ERYTHREE (au 1<sup>er</sup> janvier 2013)

- Depuis le : 22 février 2011 - **Nebiel Edris** - Dimtsi Hafash - Arabic service
- Depuis le : 22 février 2011 - **Ahmed Usman** - Dimtsi Hafash - Tigre service
- Depuis le : 22 février 2011 - **Mohamed Osman** - Dimtsi Hafash - Bilen service
- Depuis le : 30 juillet 2010 - **Eyob Kessete** - Radio Dimtsi Hafash, amharique service
- Depuis le : 22 février 2009 - **Bereket Misghina** - Radio Bana
- Depuis le : 22 février 2009 - **Yirgalem Fisseha Mebrahtu** - Zemen, Radio Bana
- Depuis le : 22 février 2009 - **Basilios Zemo** - Radio Bana
- Depuis le : 22 février 2009 - **Meles Negusse Kiflu** - Radio Zara, Radio Bana
- Depuis le : 22 février 2009 - **Mohammed Said Mohammed** - Radio Bana
- Depuis le : 22 février 2009 - **Biniam Ghirmay** - Radio Bana
- Depuis le : 22 février 2009 - **Esmail Abd-el-Kader** - Radio Bana
- Depuis le : 22 février 2009 - **Araya Defoch** - Radio Bana
- Depuis le : 22 février 2009 - **Mohammed Dafla** - Radio Bana
- Depuis le : 22 février 2009 - **Simon Elias** - Radio Bana
- Depuis le : 22 février 2009 - **Yemane Hagos** - Radio Bana
- Depuis le : février 2009 - **Girmay Abraham** - Dimtsi Hafash
- Depuis le : 2008 - **Isaac Abraham** - Eri TV
- Depuis le : 2008 - **Mulubrhan Habtegebriel** - Meqalih, Setit, Radio Zara, Hadas Eritrea
- Depuis le : décembre 2007 - **Nega Woldegeorgis** - Radio Zara, Dimtsi Hafash, Hadas Eritrea
- Depuis le : 12 mars 2007 - **Identité inconnue** - Hadas Eritrea
- Depuis le : 2007 - **Eyob Netserab** - Radio Dimtsi Hafash, service en amharique
- Depuis le : 12 novembre 2006 - **Daniel Mussie** - Radio Dimtsi Hafash, service en oromo
- Depuis le : février 2002 - **Hamid Mohamed Said** - Eri-TV
- Depuis le : février 2002 - **Saleh Al Jezaeeri** - Radio Dimtsi Hafash
- Depuis le : 21 septembre 2001 - **Seyoum Tsehaye** - indépendant
- Depuis le : 20 septembre 2001 - **Temesgen Gebreyesus** - Keste Debena
- Depuis le : 18 septembre 2001 - **Emanuel Asrat** - Zemen
- Depuis le : 18 septembre 2001 - **Dawit Isaac** - Setit (Suédo-érythréen)

Reporters sans frontières a appris que plusieurs de ces journalistes auraient été libérés au cours du premier semestre 2013. L'organisation collecte actuellement les informations permettant de savoir à quelle date et de qui il s'agit.

## ANNEXE 2

### **Déclaration orale de Mlle Abie Seyoum, fille du journaliste emprisonné Seyoum Tsehaye, lors de la 23ème session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU**

« Je m'appelle Abie Seyoum . Comme tous les enfants érythréens, mon nom de famille, c'est le prénom de mon père. Mon père s'appelle Seyoum Tsehaye. Comme toute sa famille, pendant l'occupation éthiopienne, il s'était engagé dans la lutte pour l'indépendance de l'Erythrée. Il faisait des photographies et des films. Il avait été le directeur de la chaîne de télévision de mon pays libéré.

Je ne l'ai pas revu depuis septembre 2001. J'avais deux ans quand il a été arrêté avec les réformistes et les journalistes érythréens, au cours des grandes rafles ordonnées par notre gouvernement. L'un des seuls souvenirs que je garde de lui, c'est une vidéo. Dans cette vidéo, il joue avec moi. Il adorait les enfants. Ma petite sœur Belula est née alors qu'il était en cellule. Elle n'a pas connu notre père, mais comme moi elle sait qu'il est toujours vivant, quelque part, en prison, en Erythrée. Cela fait douze ans.

On nous dit que mon père serait détenu à Eiraeiro, une prison de haute sécurité dans les montagnes. Dans les cellules autour de la sienne, il y a ses amis. Mais il n'a pas le droit de leur parler. Des journalistes, des militaires, des hommes politiques. Des héros de l'Erythrée, comme lui, qui ont donné leur vie pour la liberté de mon peuple. On ignore s'il est encore vivant, car le gouvernement érythréen refuse de dire où sont les prisonniers, pourquoi ils sont emprisonnés, dans quel état ils sont. Avant de fuir le pays, ma mère a été jetée en prison quand elle a posé des questions.

Nous avons fui l'Erythrée, ma mère, ma petite soeur et moi. Non pas parce que nous ne l'aimons pas notre pays. Mais pour sauver nos vies. Pour pouvoir vivre nos vies, sans craindre de partager le même sort que notre père, mais aussi avec l'espoir de pouvoir témoigner, comme vous m'en donnez l'opportunité devant votre auguste assemblée. Aujourd'hui, je me tiens devant vous au nom de tous les enfants des prisonniers érythréens. Nous voulons savoir ce qui est arrivé à nos pères et à nos mères. Nous voulons savoir pourquoi notre gouvernement nous inflige cette souffrance.

Lorsque ma petite sœur et moi, nous sommes allées voir l'ambassadeur d'Erythrée à Paris pour lui remettre une lettre et lui poser des questions, il a appelé la police. Donc, nous ne savons plus quoi faire.

Alors, nous nous tournons vers vous. Vous êtes notre seul espoir. Il y a des diplomates érythréens à l'ONU et dans beaucoup de capitales de vos pays. Le gouvernement de l'Erythrée est reconnu par la communauté internationale que vous représentez.

Au nom de tous les enfants de prisonniers, je ne vous demande qu'une chose. Tournez-vous vers les représentants du gouvernement érythréen. Tournez-vous vers eux et posez-leur la question à laquelle ils ne veulent pas répondre : « Où sont les prisonniers ? Qu'est-ce que vous leur avez fait ? Et pourquoi ? Libérez-les! Rendez-les à leurs familles. »

Je veux retrouver mon père. Ma petite sœur Belula et moi, nous voulons retrouver notre nom. Aidez-nous, s'il-vous-plaît. »

[Abie SIUM](#)